# ÉCHOS... d'Amiens

*POLITISATION*

*Accrochage l'autre soir, au meeting C. G. T., avec les Staliniens qui, après nous avoir traités de « nazis » et d' « hitléro-trot-schistes », nous reprochent de distribuer nos canards surtout aux jeunes, et de vouloir politiser la jeunesse (ce n'est évidemment pas un reproche qu'on peut faire à l'U. J. R. F.). A preuve ce responsable étudiant pour la Fédération de la Somme qui nous disait : « La J. C. I. est laïque et républicaine, mais vous êtes des diviseurs, sans ça vous adhéreriez à l'U. J. R. F... » Et cet autre : « Oui, j'sais ce que c'est que les trotskystes, même que Duclos est plutôt avec vous ». De quoi se marrer... Mais pas autant que lorsqu'on a su que le sieur Dupontroène, directeur de la feuille locale stalinienne* le Travailleur, *en avait supprimé la distribution aux postiers parce qu'ils avaient fait la grève... « n'aura plus, na ! »... Tactique...*

*EVIDEMMENT, C'EST ETONNANT*

*Démarches pour avoir un baraquement pour la permanence du parti. Mairie, maire, bureau de logement, Préfecture, secrétaire du Secrétariat du secrétaire du Préfet, secrétaire, secrétaire général : barbe blanche, lorgnons... Le camarade explique ce qu'il veut et au nom de qui. L'autre n'écoute pas, le camarade répète, l'autre s'étonne : une permanence pour qui ? la J. C. I. ? connais pas. Le camarade laïusse sur le parti et entend cette question magnifique : « Vous êtes trotskystes ? et vous êtes encore libres ? Evidemment c'est étonnant...*

# OHÉ, BARRACHIN...

Le vendredi 1er novembre, M. Barrachin, candidat député P. R. L. du VIIIe Secteur, pensait profiter du repos de la Toussaint pour faire comprendre le programme de son parti aux ouvriers de Boulogne-Billancourt.

Mais l'assistance était composée en majeure partie de J. C. I. et de J. S... Aussi est-oe un bureau composé d'un J. S., d'un J. C. I. et d'un communiste français qui est élu dans l'enthousiasme.

Succédant aux deux autres délégués ouvriers, notre camarade prend la parole. Il dénonce violemment la collaboration de classes, insiste sur la nécessité d'une action intransigeante contre la bourgeoisie, action que seules permettront les milices ouvrières : il faut bien pouvoir riposter aux troupes de choc J. P. R. L.

Les orateurs des partis ouvriers en ayant terminé, on veut lever la séance. Mais le sieur Barrachin ne l'entend pas de cette oreille. Il s'agite et réclame au nom de la démocratie, de la liberté, etc., etc.

Au milieu des rires, on lui accorde la parole en tant que contradicteur. Il expose alors à l'auditoire sa démagogie sociale et politique, qui prétend « associer Capital et Travail, et liquider ainsi la condition prolétarienne ».

De telles énormités ne peuvent rester sans réponse. Deux camarades J. S. et P. C. I. démolissent cette chétive et monstrueuse édification à coups d'arguments marxistes.

Bonne réunion, n'est-ce pas ? monsieur Barrachin, entre camarades, mais entre camarades ouvriers bien décidés à diriger une action précise contre vous et les vôtres.

# Le IIIe Congrès du M.L.A.J.

(*Suite de la page 3.*)

— La condamnation de la F. P. M. O. en tant que préparation psychologique « à servir », prélude à de nouvelles guerres impérialistes ;

— Le refus d'engager le mouvement comme auxiliaire de la bourgeoisie dans son rôle de militarisation de la jeunesse.

Cette motion est positive. Ce n'est pas l'attitude « pacifisme bêlant » qui a commandé sa rédaction, mais la juste compréhension du rôle de la bourgeoisie dans cette affaire et le sentiment internationaliste des ajistes à l'égard des jeunes des autres pays.

Ainsi nous pouvons répondre à la question que nous posions au début de cet article : « Oui, le IIIe Congrès du M. L. A. J. est positif. »

Mais avant de conclure, nous ne pouvons passer sous silence les discours de clôture et particulièrement celui de Madeleine Lagrange.

### OU LES DISCOURS AMÈNENT UNE CONCLUSION

La présidente d'honneur du M. L. A. J. fit un petit discours qui, sous une allure bonhomme, essaie de camoufler l'attitude possible du gouvernement à l'égard des Auberges.

Le M. L. A. J. est un mouvement indépendant. Le M. L. A. J. est une organisation de la jeunesse ouvrière. Le M. L. A. J. est internationaliste et lutte contre toute propagande chauvine et patriotarde, et le M. L. A. J. EST SUBVENTIONNE PAR L'ETAT.

Que faut-il déduire de ces quatre propositions ? Non pas comme le disait Madeleine Lagrange, à une aide de plus en plus grande du gouvernement bourgeois, même s'il se dit socialiste (à la manière des S. F. I. O.), mais bien au contraire à un conflit.

Dans la mesure où les Auberges, par leurs principes, s'opposeront à l'idéologie bourgeoise, et elles s'y opposent déjà en fait, elles subiront une pression de la part des représentants de l'Etat, fussent-ils socialistes ou staliniens. Les dirigeants du mouvement devront lutter contre toute tentative d'immixtion du gouvernement bourgeois dans ses affaires. *Ils devront maintenir l'indépendance du M. L. A. J.*

Le fait d'être subventionné par l'Etat ne suffit pas pour devoir adopter son idéologie. Les Scouts, l'A. C. J. F., reçoivent des dizaines de millions, vingt fois plus que les Auberges ; et pourtant la « République laïque, démocratique et sociale » ne leur demande pas d'être « laïque, démocratique et sociale ». Les A. J. n'ont pas à propager le chauvinisme, le militarisme et la morale bourgeoise.

C'est pourquoi nous disons, en matière de conclusion : LES AJISTES DOIVENT CONSERVER LEURS VRAIES RICHESSES QUI SONT : LA JEUNESSE OUVRIERE, L'INTERNATIONALISME ET LEUR INDEPENDANCE, AVEC LA DERNIERE ENERGIE, ET GARDER INTACTS, QUEL QU'EN SOIT LE PRIX, CES TROIS ELEMENTS QUI FONT DU MOUVEMENT CE QU'IL EST : UN MOUVEMENT JEUNE, DYNAMIQUE ET CONSTRUCTEUR.

Daniel RENARD.

# DU SPORT A LA P. M. !

« Vous êtes priés de vous rendre mercredi 30 à la salle des Fêtes d'Arcueil, pour une réunion d'information de la P. M. »

En bons Français disciplinés et conscients de leurs devoirs, nous répondons à cette invitation.

Dans la salle, agréable surprise. Deux appareils de projection et, sur la scène, un écran ; mais aussi, dans un coin de cette même scène, trois braves bonshommes présumés instructeurs et siégeant magistralement à une table d'un mètre de long.

La réunion débute dans une atmosphère de chahut non contenu. Les instructeurs perdent un peu de leur dignité.

On aborde la première question : la formation prémilitaire de deux ans. L'orateur précise qu'elle est entièrement gratuite. Hilarité bruyante dans la salle à l'idée que cette instruction pourrait être payante.

On essaie de rétablir le calme. Mais des cris partent : « Une chanson ! » « Le cinéma ! » « On ne tient pas à faire les c... ! » Notons la parfaite unanimité des jeunes en cette circonstance.

Au milieu des cris, on traite la seconde question : la troisième année de Préparation Militaire. Après les grandes promesses de formation technique, auxquelles personne ne croit, l'orateur demande si quelqu'un désire poser une question.

C'est alors qu'à la stupeur générale, un plaisant individu ose élever la voix pour poser une plaisante question : « Comment les heures de travail perdues nous seront-elles remboursées ? »

Emoi à la tribune, vifs applaudissements sur les bancs. L'instructeur prend la courageuse résolution de passer à la suite du programme et reprend place sur sa chaise.

Mais des hurlements l'en arrachent aussitôt : « La réponse ! La réponse ! » La réponse, la voici : « Nous avions omis cette question. Merci de nous y faire penser, nous envisagerons le problème en commission. »

Un gros rire secoue la salle tout entière.

Mais les lumières s'éteignent. Sur l'écran, on voit l'armée Leclerc déployer ses forces. Sifflets. On voit aussi le général (de Gaulle). Sifflets frénétiques.

A la sortie, les trois braves instructeurs hésitent à s'aventurer au dehors, tandis que les gars se dispersent, pas encore convaincus des avantages qu'ils auront à être préparés militairement, selon le vœu de la bourgeoisie.

# OU EN EST LE STATUT DE L'APPRENTISSAGE ?

Un important problème préoccupe la jeunesse laborieuse depuis bon nombre d'années : « La question de l'apprentissage », souvent étudiée, jamais résolue.

D'intéressantes propositions ont été faites à ce sujet, notamment par le « statut de l'apprentissage et de la formation professionnelle » présenté par la Commission jeune de l'Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie de la Région parisienne, élaboré en juillet 1945.

Où il était dit, par exemple :

Qu'une politique d'ensemble sur le problème de l'apprentissage ne peut être déterminée qu'avec la collaboration et le contrôle des organisations syndicales spécialement qualifiées.

Qu'une qualification professionnelle réelle ne pouvait être envisagée qu'à condition d'affranchir l'apprenti des soucis matériels, le soustraire dans la mesure du possible à la dépendance économique envers sa famille.

Que le principe du minimum vital ne devait pas rester une phrase creuse, mais devienne une réalité qui signifiera pour l'apprenti la possibilité de subvenir en grande partie à ses besoins pendant son temps d'apprentissage, compte tenu de ses aspirations sportives, culturelles, et de loisirs, et l'on nous donnait des chiffres.

1re année, 10,50 et 11,50 ; 2e année, 12,50 et 13,50.

3e année, 14,50 et 15,50, considéré en juillet 1945 comme salaire horaire minimum. Chiffres qui, en 1946, ne sont pas atteints dans la plupart des cas comme à l'école d'apprentis de la C. E. M. au Bourget, où le salaire horaire d'un apprenti de 3e année atteint 9,50 et 10,50 pour les plus de 18 ans, et 8,50 et 9,50 pour les moins de 18 ans.

On préconisait encore le contrôle ouvrier technicien et syndical sur toutes les activités des écoles et centres d'apprentissage. A l'examen d'entrée, à l'examen de passage d'une année dans l'autre, au C. A. P., dans la direction de l'apprenti vers la production (fabrication, outillage, etc.).

Les 40 heures rigoureusement observées dans les écoles d'apprentissage.

Dès que l'apprenti a passé son C.A.P., quel que soit son âge, il a automatiquement la qualification et le salaire de l'ouvrier de sa catégorie.

On disait enfin que dans toutes les écoles d'apprentissage publiques et privées, les jeunes participeront à la marche de l'école (organisation des loisirs des apprentis) et à l'organisation par les apprentis eux-mêmes, en élisant des délégués, ayant tout pouvoir pour les représenter.

Pour l'éligibilité, pas de limite d'âge.

Que sont devenues ces revendications légitimes des jeunes apprentis depuis juillet 1946 ? lettres mortes, vœux pieux, aux oubliettes.

Les bonzes syndicaux se sont tout d'abord empressés de dissoudre, partout où c'était possible, les commissions jeunes ou les ont aiguillées sur des voies de garage (sports, loisirs, etc.), le résultat immédiat est le désintéressement qui affecte les jeunes vis-à-vis du syndicat.

Tout cela n'empêche pas nos dirigeants capitulards de présenter à la Conférence des jeunes métallos un projet de loi sur la formation professionnelle. Où et comment un tel projet a-t-il pu être élaboré ? Où sera-t-il discuté par les intéressés, puisque les seuls organismes véritablement compétents, formés de jeunes et d'apprentis, sont inexistants ? puisque les commissions de jeunes ne s'occupent plus que des loisirs.

D'ailleurs, dans ce texte, il n'est pas question d'un salaire minimum vital pour l'apprenti. Il n'est pas question du contrôle et de l'organisation de l'apprentissage par les apprentis eux-mêmes, pas question du contrôle ouvrier et technicien sur les examens, etc.

C'est un tel projet que l'on ose proposer à la jeunesse ouvrière.

C'est aboutir une fois de plus à remettre le sort des apprentis entre les mains du pouvoir bourgeois, c'est nier à la jeunesse laborieuse le droit de se prononcer librement sur un problème qui l'intéresse directement.

Avec les camarades de la J. C. I., jeune travailleur, tu lutteras dans ton entreprise pour recréer les commissions jeunes, tu lutteras pour obtenir enfin un statut de l'apprentissage qui garantisse ton indépendance économique, par un salaire vital pendant ton temps d'apprentissage, tu lutteras pour le droit de contrôle sur le fonctionnement de ton école, par l'intermédiaire de tes délégués jeunes en liaison directe avec les délégués adultes.

Un statut qui te permette aussi d'organiser tes loisirs sainement, de satisfaire tes aspirations culturelles et sportives par un système de foyer de jeunes organisé et dirigé par les jeunes eux-mêmes, des caravanes de vacances, avec l'assistance du Mouvement laïque des Auberges de la Jeunesse, des équipes sportives à la charge du patron dans les entreprises de l'Etat ou des communes, dans les écoles et les centres publiques. Un statut qui garantisse ta santé par un contrôle médical sérieux et obligatoire. L'éducation physique obligatoire prise sur les heures de travail et rétribuée comme telles.

CAMARADE JEUNE, en avant pour conquérir une forme d'apprentissage qui soit une solution réelle à cet important problème, jeune, rejoins la minorité révolutionnaire de la C. G. T., qui se regroupe derrière la bannière du Front Ouvrier.

J. HIBNER.

# LA J. C. I. VIT ET LUTTE...

## ADHÉSIONS...

**DE L'ARDECHE :**

« Lecteur de *la Vérité* depuis quatre mois, je suis devenu trotskiste convaincu après de nombreuses discussions avec le responsable P. C. F. de l'Ardèche. Aussi, l'idéal communiste étant le mien, je demande à entrer dans la Jeunesse Communiste Internationaliste. Deux autres camarades révolutionnaires abandonnant l'un Thorez, l'autre Blum demandent aussi leur adhésion par cette lettre. Nous le faisons contre la volonté de nos parents qui nous interdisent toute activité politique. »

**DES COTES-DU-NORD :**

« J'accepte votre programme de lutte car je crois que c'est celui-ci qui, seul, pourra nous sortir du malheur dans lequel nous ont plongé les « Trois Grands Partis ».

« En même temps que secrétaire du cercle U. J. R. F., j'étais aussi membre militant du parti communiste français qui était avant le parti de la classe ouvrière. Mais il a trahi sa ligne de conduite politique et voilà la raison pour laquelle je vais donner ma démission.

« J'espère recevoir les directives nécessaires à mon adhésion à la J. C. I. »

## On écrit à la J. C. I.

« Je suis dégoûté complètement de l'U. J. R. F., organisation que je croyais révolutionnaire et qui n'est que pro-bourgeoise... Communiste fervent, j'ai été déçu de la politique tant sur le plan intérieur qu'international déployée par le P. C. F. »

« Camarades, guerre aux capitalistes, guerre au clergé, guerre aux militaires, et vive la Révolution !... »

« J'ai déjà répudié l'idée de patrie : c'est une conception dont se servent les capitalistes et leurs larbins, les curés et les militaristes pour provoquer des guerres qui sèment la misère parmi le peuple et remplissent leurs coffres-forts... »

« Assez de police pro-fasciste, assez d'épuration à la Teitgen, plus de frontières, nous les jeunes, nous ne voulons plus être étrangers aux autres pays, nous voulons y voir clair. »

(Camarade de Nantes qui écrivit ces mots, donne de tes nouvelles.)

« Je suis jeune, je suis un fils du peuple, aussi je n'irais pas par quatre chemins : il faut que ça change... »

Mais ça ne changera pas tout seul. La révolution ne descendra pas du ciel sur la terre pour libérer le prolétariat de ses chaînes. Seule la lutte internationale du prolétariat le mènera à son émancipation. Dans tous les pays, les jeunes trotskistes, animés des principes de lutte de classes et d'internationalisme prolétarien apprennent à mener efficacement le combat. Pour que cela change, pour que la jeunesse prolétarienne cesse d'être la couche la plus exploitée des travailleurs, pour qu'elle puisse s'exprimer et être entendue, camarade, rejoins ton organisation de combat :

## *EN AVANT POUR LES ABONNEMENTS*

Le premier numéro de *La Jeune Garde* n'est paru que grâce à un effort financier considérable demandé à tous nos militants. Nous sommes décidés à poursuivre cet effort. Mais il nous faut l'aide de tous les camarades sympathisants. C'est pourquoi dès le premier numéro nous ouvrons un **CONCOURS D'ABONNEMENT MENSUEL.** Les trois camarades ayant fait le plus d'abonnements dans le mois recevront un prix en livres de Marx, Lénine et Trotsky. Nous ferons paraître dans notre prochain numéro la liste des livres attribués en prix. Dès aujourd'hui le concours est ouvert. Il sera clos le 10 de chaque mois.

Camarades dépêchez-vous ! Faites des abonnés ! C'est la vie de la *Jeune Garde* qui est en jeu !

Adressez provisoirement les abonnements :

**JEUNESSE COMMUNISTE INTERNATIONALISTE**
**19, rue Daguerre, Paris, XIVe.**

## BULLETIN D'ADHÉSION

à la

**JEUNESSE COMMUNISTE INTERNATIONALISTE**

19, rue Daguerre, PARIS-XIVe

NOM .....

PRÉNOMS .....

PROFESSION .....

ADRESSE .....

*Demande à être convoqué par la cellule J. C. I. de son quartier le* .....

SIGNATURE :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je déclare souscrire un abonnement de :*

— Soutien..... 100 fr.
— 1 an..... 50 fr.
— 6 mois..... 25 fr.

A dater du .....

NOM .....

ADRESSE .....

*Mettre ce bulletin sous enveloppe en joignant un mandat à l'adresse :*

**J. C. I.,** 19, rue Daguerre, PARIS-XIVe